

## DRÔME ET ARDÈCHE

DRÔME

# La centrale nucléaire du Tricastin est-elle touchée par le phénomène de corrosion ?

Le phénomène appelé "corrosion sous contrainte" touche plusieurs réacteurs de centrales nucléaires en France. Celle du Tricastin est-elle concernée ? EDF va d'abord examiner l'unité de production numéro 3, cet été, lors de la quatrième visite décennale.

Plus de 12 réacteurs nucléaires sur 56 sont actuellement arrêtés en France, dont deux en Auvergne-Rhône-Alpes à la centrale de Bugey, dans l'Ain. En cause, ce phénomène appelé "corrosion sous contrainte". Des microfissures ont été détectées sur des circuits de secours de plusieurs réacteurs, notamment à la centrale de Civaux dans la Vienne. Celle du Tricastin dans la Drôme pourrait-elle être aussi concernée ?

Pour l'instant, il n'est pas possible de le savoir. Lors de la dernière Cligeet, commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin, fin juin, EDF a expliqué en quoi consistait ce phénomène, qui était déjà « connu » par l'exploitant. Il « se caractérise par la fissuration d'un matériau au contact d'un environnement chimique sous l'action conjuguée d'un effort mécanique et d'un milieu agressif ».

Sous le contrôle du gendarme du nucléaire, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), EDF a décidé de « prioriser » des réacteurs pour des examens approfondis, par ultrason et, si besoin, en découpant des



\*Au cœur du réacteur n° 3 de la centrale nucléaire du Tricastin. Photo Le DL/Stéphane MARC

bouts de tuyaux qui sont analysés dans un laboratoire spécialisé. Pour Tricastin, l'exploitant profite de la quatrième visite décennale du réacteur numéro trois afin de réaliser ces contrôles cet été.

« L'exploitant ne semble pas pressé de chercher »

« On nous a assuré qu'au moindre soupçon, même si ce n'est qu'un soupçon, le réacteur serait arrêté », indique

Alain Volle au *Dauphiné libéré*. Représentant Greenpeace à la Cligeet, il est intervenu à plusieurs reprises sur ce sujet lors de la dernière séance. « L'Autorité de sûreté nucléaire a bien indiqué qu'EDF devait inspecter tous les réacteurs. Mais, compte des enjeux de la production d'électricité, l'exploitant ne semble pas pressé de chercher et attend des arrêts programmés pour faire ces examens », regrette Alain Volle. Il estime que le

problème est « minimisé » : « EDF dit qu'un tel phénomène n'était pas prévu. Mais j'ai rappelé qu'un signalement de corrosion a eu lieu en 1984 pour la centrale de Bugey, de même en 1998 pour celle de Civaux [dans le département de la Vienne, NDLR]. »

Au cours de la présentation devant la Cligeet, l'exploitant a indiqué que « des solutions de remplacement ou de réparation des portions de tuyauteries par le phénomène »

étaient « en cours d'instruction ». Et assure que les circuits de réacteurs de la centrale nucléaire de Civaux, où on a observé en premier les fissures, n'étaient pas du tout dans une situation « de rupture ».

Mais, faute de contrôles approfondis, il n'est pas possible de savoir, pour l'instant, si les quatre réacteurs du Tricastin sont concernés ou non par ce phénomène de corrosion.

Robin CHARBONNIER

Fuite de tritium : « On attend que le gendarme sanctionne »

Roland Desbordes, de la Criirad\*, est monté au créneau concernant la fuite de tritium à la centrale nucléaire du Tricastin, lors de la dernière séance de la Cligeet (commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin). Le 25 novembre 2021, des effluents contenant du tritium, un isotope radioactif de l'hydrogène, ont été déversés dans un puisard, au-delà de sa capacité volumique (*Le Dauphiné libéré* du 22 décembre).

■ « Ces rejets ne sont pas normaux »

900 litres ont alors atteint, par infiltration, les eaux souterraines de la nappe géotechnique interne. Des eaux « séparées de la nappe phréatique et qui ne peuvent en aucun cas se mélanger », indiquait EDF, le 21 décembre, dans un communiqué. La Criirad a étudié de près cette fuite, examinant de nombreux documents et écrivant plusieurs fois à EDF pour tenter d'avoir des réponses.

« On nous dit que ce n'est pas un problème car c'est séparé de la nappe par des murs. Mais cela reste une infraction et ces rejets ne sont pas normaux », avertit Roland Desbordes. Et de poursuivre : « C'est grave car cela montre que EDF maîtrise assez mal des stations d'effluents liquides avec des buses qui débordent. » Dans son rapport annuel, l'autorité de sûreté nucléaire note d'ailleurs, dans son langage diplomatique habituel, que « le contrôle des effluents liquides » fait partie des axes d'« amélioration » que doit mener EDF.

■ « On attend que le gendarme du nucléaire intervienne plus directement »

Lors d'une séance de la Cligeet tenue à huis clos début avril, l'exploitant s'était voulu rassurant : « Aucun marquage ou évolution significative à l'extérieur de l'enceinte géotechnique » n'avait été « relevé ». Mais la Criirad souhaite que les analyses de l'environnement soient plus poussées : « Pour cela, il faudrait que des mesures soient réalisées loin du site. » Et Roland Desbordes de conclure : « Ce n'est pas suffisant d'être coopératif et de plaider coupable. On attend surtout que le gendarme du nucléaire intervienne plus directement pour sanctionner. »

R.C.

\*La Criirad, basée à Valence, est la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité.